

COMMUNE DE MERY

Conseil municipal du 10 Avril 2017

Présents : E. Bouvier, P. Glouanec, FP. Bermond, B. Exertier, N. Fontaine, F. Fourches, JF. Buffet, C. Hédouin, S. Loi, C. Perruisset, M. Pinson, S. Roulet, A. Tornicelli, O. Vallet.

Absents excusés : Nathalie Fontaine. pouvoir donné à S. Roulet

Secrétaire de séance : C. Hédouin

Préambule

Approbation du compte-rendu du conseil du 6 mars 2017.

Les projets ont déjà été envoyés par courriel aux conseillers ainsi qu'une note de présentation.

Documents distribués

Pages de vue d'ensemble du budget Général et détail des opérations programmées d'investissements

Délibérations

1 Approbation du Budget 2017

Présenté par François Fourches

La délibération intègre les résultats du budget Eau 2016 qui doivent être transférés à Grand-Lac.

Les dépenses de fonctionnement sont relativement bien maîtrisées mais les charges continuent d'augmenter (FPIC, redevance spéciale ordures ménagères, taxe sur la propriété forestière, maintenances matériels et logiciels, envois dossiers recommandés, etc...).

Sur les charges de personnel, augmentent le point d'indice de la fonction public et aussi les avancements de grade et les avancements à l'ancienneté).

La commune a à sa charge environ 40 % des frais dues aux intervenants TAP, l'aide de l'Etat à travers le fonds de soutien et de la CAF est de l'ordre aussi de 40%, les 20 % restants sont à la charge des familles. Il est à noter que les frais de fonctionnement (personnel communal et entretien des bâtiments) viennent en plus.

En recettes les dotations de l'Etat continuent de baisser.

En investissement

Le Conseil prend connaissance des différents programmes, en particulier :

N°111 Voirie et Réseaux Divers : 144 000 €.

N°134 Les Jacquiés : 162 000 € de PAE sont ajoutés sur les Jacquiés pour un total de 711 920 €.

N°139 520 000 € sont provisionnés sur le projet d'école portant les crédits à 1 194 000 €.

N°142 150 000 € de travaux + 20 000 € de maîtrise d'œuvre sur l'aménagement de l'entrée sud.

N° 143 30 000 € sont programmés pour la part de la commune sur l'achat du terrain d'assise pour l'accueil de Planet'Jeunes. Les communes du SIVU souhaitent être propriétaires du terrain pour éviter une compensation négative lors d'un éventuel transfert à Grand-Lac.

La capacité d'autofinancement de 280 000 € cette année diminue encore un peu et elle sera réduite environ de moitié suivant le montant de l'emprunt à contracter pour la nouvelle école.

Donc à l'avenir, les marges de manœuvre pour l'investissement seront très réduites.

Le budget est adopté par 14 voix pour et une abstention, comme suit :

SECTION FONCTIONNEMENT

Recettes d'exploitation 2017	1 231 210	1 231 210
Report N-1 au 002	888 908.27	
- Budget général	669 552.52	
- Intégration résultat EAU 2016	219 355.75	
Total recettes	2 120 118.27	

Dépenses d'exploitation Budget général 2017	949 162.52	949 162.52
Reversement à Grd-Lac du résultat EAU 2016 au 678	219 355.75	
Virement à la section investissement	951 600	
Total dépenses	2 120 118.27	
Dont capacité d'investissement 2017		282 047.48

SECTION INVESTISSEMENT

Recettes 2017	372 000
Résultats reportés N-1 au 001 :	1 369 733.55
Déficit reporté EAU 2016	- 88 947.55
<u>AFFECTATIONS 1068:</u>	0
(Couverture déficit des dépenses reportées de N-1)	
Virement de fonctmt	951 600
Recouvrement à Grd-Lac du déficit EAU 2016 au R 1068	88 974.55
Total recettes	2 693 333.55
Dépenses 2017	1 323 951.35
Restes à réaliser reportés	1 369 382.20
Total dépenses	2 693 333.55

2 Vote des taux

Pas d'augmentation

NATURE	TAUX N-1	TAUX 2016
Taxe d'habitation	12.26	12.26
Foncier bâti	21.90	21.90
Foncier non bâti	74.06	74.06

Les taux restent dans une moyenne haute même s'ils ont été baissés deux fois les dix dernières années.

Adoptée à l'unanimité

3 Achat de terrains aux Jacquiars

Aujourd'hui, plus de 70 % des terrains sont acquis ou en cours d'acquisition.

Il est étudié la possibilité de soustraire les terrains refusés à la vente.

Adoptée à l'unanimité

4 Aménagement de l'entrée sud

Il s'agit de déplacer la route, de créer des trottoirs, de faire ralentir les véhicules et installer des conteneurs semi-enterrés.

La délibération approuve les achats de terrains la demande d'autorisation de travaux avant subvention. Le dossier de subvention ne pourra être envoyé qu'après réception du devis quantitatif et estimatif des travaux ainsi que les plans d'aménagement. Cette demande porte sur les crédits 2018 du Conseil Départemental.

Une subvention pourra être demandée au SDES pour les enfouissements de réseaux avec des plans et des devis précis

Adoptée à l'unanimité

Questions diverses**Devis signés**

Tondeuse autoportée : 3412.50 € ht. Compte-tenu de la remise pour reprise de l'ancien matériel.

Porte des garages du local technique : 1896.00 € ht.

Flash

Un mot sera mis dans le flash pour les personnes inscrites et n'ayant pas reçu leurs cartes électorales.

Trois électeurs se sont manifestés pour participer au bureau.

Merci de bien compléter le tableau de permanence électorale car il manque encore des inscrits sur les plages 14h30 à 18h le 11 et le 18 juin.

Clôture de la séance.